

REVISION DU SCOT DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Séminaire de lancement élus – Urbanisme Favorable à la Santé
8 juillet 2025 - Louhans

Nom	Prénom	Commune / Intercommunalité	Présent.e	Excusé.e
BECHE	André	Juif	X	
BAJARD	Isabelle	Loisy		X
BESSON	Stéphane	Montret		X
CHEVREY	Mickaël	VINCELLES	x	
CONRY	Stéphanie	CCBR71	x	
CORDELIER	Charlotte	SMBb	x	
CREDOZ	Pierre-Emmanuel	SMBb	x	
CULAS	Joël	Sainte-Croix-en-Bresse	x	
CUTULIC	Marie	SMBb	x	
DECUIGNIERES	Sylvie	Flacey en Bresse	x	
DION	Dorothée	SMBb	x	
DIOGON	Sandrine	CC Terres de Bresse	x	
DOURIOT	Bernard	THUREY	x	
GALLIEN	Jean Pierre	Ménetreuil	x	
GALOPIN	Christophe	Simandre	x	
GRUET	Aline	Pierre-de-Bresse		x
GUIGUE	Christian	Saint germain du plain	x	
HAUTEVELLE	Ludovic	Huilly-sur-Seille	x	
JAILLET	FRANCOISE	CUISEAUX	x	
LACROIX	Béatrice	Cuisery	x	
LAURENCY	Didier	Saint-Usage	x	
LONJARET	Corinne	Huilly-sur-Seille	x	

LOUROT	Christine	FRONTENAUD	x	
MASSOT	Emmanuel	Sainte-Croix-en-Bresse	x	
MOREL	MARTINE	BRUAILLES	x	
MOREY	Pascal	RANCY	x	
NALTET	Jean-Luc	MERVANS	x	
PARISOT	DENIS	SAGY	x	
PUGEAUT	Françoise	MERVANS	x	
RAVET	Sébastien	SMBb	x	
TISSERAND	Patricia	Louhans	x	
VADOT	Anthony	BLI / Branges	x	
VASSAUX	Jean Jacques	Cuisery	x	
VILLEMAIRE	Jean-Luc	DOMMARTIN LES CUISEAUX		x
VIVIER	Stéphane	L'Abergement Ste Colombe	x	
GIRARDEAU	Régis	Bresse Nord Intercom	X	
DONGUY	Roger	ROMENAY	X	
CAUZARD	Philippe	Le Miroir	X	
LONGIN	Jean-Michel	Varennes-St-Sauveur	X	
GELOT	Jacques	St-André-en-Bresse	X	
COUCHOUX	Pascal	BRIENNE	X	
GUILLEMAUT	François	Branges	X	
SIMONNET	Chantal	LA GENETE	X	
JACQUARD	Françoise	BOSJEAN	X	
PRUDENT	Marie	BOSJEAN	X	
PAPIN	Jean-Pierre	LE PLANOIS	X	
CHASSOT	Samuel	MONTRET	X	
FICHET	Didier	Bresse Revermont 71	X	
GROS	Stéphane	Terres de Bresse	X	
VUILLARD	Jean-Thomas	La Chapelle St Sauveur	X	
SCHEFFER	Sabine	Montret	X	
GANDREY	Julien	Pierre-de-Bresse	X	

Soit 34 communes représentées, 41 élus, 2 DGS comcom, 5 agents SMBb.

SOMMAIRE

Contenu des échanges..... 3

- I. Table n°1 : Travailler ensemble sur la santé 3
- II. Table n°2 : Structurer l'offre et l'accès aux soins 4
- III. Table n°3 : Construire une démarche participative 5
- IV. Table n°4 : Imaginer le cadre de vie idéal de demain 6

- Médecine du Travail (employeur)

Le partenariat ponctuel :

- Bailleurs sociaux (OPAC, SOLIHA, SEMCODA)
- OFB (Office français de la biodiversité)
- ONF (Office National des Forêts)
- CEREMA
- Périscolaire (ALSH, PEJF)

Afin de pouvoir introduire la Santé comme un fil rouge et une dimension intégrante de la révision du SCoT, il est intéressant d'envisager une gouvernance permettant de s'assurer de la bonne prise en compte des sujets de santé.

Il a été identifié les instances suivantes :

Comité de Pilotage Santé comprenant :

- **CPTS** (communautés professionnelles territoriales de santé) – **Médecins**
- **Référents PAT** (Projet alimentaire territorial)
- **Directeurs d'école volontaires**
- **CCAS**
- **Département** (services sociaux)

Son rôle : copiloter la dimension santé du SCoT pour donner avis et préconisations.

Un Cotech Santé pourra être défini pour préparer le travail pour le COPIL, faire du lien entre les acteurs et s'assurer du bon partage entre les comcom.

Les points de vigilance à cette gouvernance :

- **Indépendance des participants** (politique, lobbys)
- **Grand nombre d'acteurs**
- **Autre occupation des acteurs par ailleurs**

Points facilitateurs :

- **Motivation**

Communication aux autres instances :

Le COPIL Santé fait remonter un rapport semestriel au Comité syndical / aux Conseils Communautaires

En parallèle, une remontée informelle du Cotech se fera envers les comcom.

II. Table n°2 : Structurer l'offre et l'accès aux soins

Le SCoT a aussi son rôle dans la structuration de l'offre de soins et son accès facilité à la population. Un certain nombre d'idées ont pu émerger de cet atelier répondant au constat suivant :

- Population vieillissante
- Offre de soins (de premier recours) fragilisée
- Des dynamiques de coordination qui s'organise, **notamment grâce au CLS du territoire**

Les pistes à explorer :

- Rendre possible l'**exercice d'un professionnel de santé directement à son domicile via les documents d'urbanisme** (à modérer avec la demande d'exercice en équipe et l'isolement possible)

- **Réserver des locaux** (par la commune) pour augmenter l'attractivité médicale et paramédicale en pratiquant des **loyers modérés**
 - Pour ces projets, adopter une **dynamique multi-communale**
 - Se rapprocher des médecins du territoire pour s'assurer qu'ils sont **maitres de stage / leur permettre de le devenir pour accueillir des stagiaires**
 - **Développer et faciliter l'installation des professionnels** et de leur famille (écoles, crèches, emploi, offre culturelle, sportive...)
- **Supprimer les zones blanches** (réseaux téléphoniques / internet) pour permettre les interventions des urgences comme la pratique de téléconsultation.
- Réfléchir à une logique territoriale SCoT pour :
 - Attirer des professionnels de l'extérieur du territoire
 - Communiquer sur les actions / propositions / associations
 - **Positionner le SCoT comme un relais du CLS et soutenir ses actions**
- Réfléchir à développer un maillage de **solutions de mobilité autour des pôles d'attraction médicaux / paramédicaux**
- **Soutenir les démarches associatives favorables** à la santé et communiquant
 - Activité physique
 - Culture
 - Sortie d'hospitalisation
 - Nouvelles pratiques : Activité physique adaptée, infirmière ASALEE
- **Considérer comme une opportunité et soutenir la potentielle arrivée de la première année d'étude de médecine à Chalon sur Saône :**
 - Logements
 - Offre de mobilité
 - Autres services étudiants

III. Table n°3 : Construire une démarche participative

Principes globaux sur la démarche de révision du SCoT :

- Bien identifier les **contraintes / règles locales ou nationales** (notamment avec l'Etat, l'ABF, etc.) pour les anticiper dans le futur SCoT révisé
- Attendus pour le contenu du futur SCoT révisé :
 - Améliorer la situation de nos habitants **pour qu'ils se sentent bien** est la priorité n°1
 - Être le plus **souple** possible avec les futures orientations et prescriptions

Enjeu des visites terrain :

- **Aller voir des exemples (ou contre-exemples) sur le territoire** en matière d'aménagement
 - Aménagement d'espaces ou équipements publics :
 - Sainte Croix en Bresse > un exemple de végétalisation de cour d'école (« école dehors »)
 - Aménagements pour les mobilités :
 - Exemple des villages de Frontenaud ou de Mervans > entrée des villages marquée / indiquée par différents types d'aménagements : bosquet, arbre, marquage au sol, etc.
 - Contre-exemple à Branges avec une voie partagée avec les cycles qui ne fonctionne pas très bien (chaussée à voie centrale banalisée)
 - Des points noirs vélos connus sur le territoire.
 - Structure des villages et types de construction :

- Villages construits le long des axes linéaires (voiries). Exemple commune de Montret
 - Terrains dispersés et terrains densifiés / opérations plus denses
- Les **acteurs à solliciter** / à rencontrer avec les visites de terrain
 - Les classiques : élus, habitants, pouvoirs publics, etc.
 - Rencontrer aussi des acteurs plus opérationnels : présidents d'associations, professionnels de santé, Cerema (santé et sécurité), etc.
 - Ce qui pourrait mettre à mal le projet : le manque de concertation

Quelles idées pour la démarche participative / la concertation ?

- Une **communication simple et régulière**
 - Des lettres d'infos sur le SCoT. Idées pour les premières :
 - Bilan du SCoT – ce que le premier SCoT a apporté
 - Lancement et démarche globale pour présenter le périmètre du Pays
 - Des lettres d'infos pour les habitants mais aussi pour les élus. Nécessité de s'assurer que tous les conseils municipaux aient la même information
 - Donner régulièrement (tous les 2 mois ?) des informations simples pour les conseils municipaux. Vulgariser l'information.
 - Des élus se sont montrés favorables à l'idée de faire passer des questionnaires dans leurs conseils (avec QR Code par exemple) pour venir questionner leurs élus avec des questions simples fermées (ou éventuellement 1 ou 2 questions ouvertes). *Attention cette piste ne semble toutefois pas adaptée à tous les conseils avec des élus qui ne sont pas toujours à l'aise – mais à envisager.*
- Une **co-construction** nécessaire avec les équipes municipales et plus limitée avec la population
 - Travailler en atelier, par exemple avec des tables par thématique. Retour d'expériences de certains élus pour lesquels ce type de session de travail avait plutôt bien marché sur leur PLU.
 - Envisager qu'il n'y ait pas que les élus dans les participants (voir table n°1)
 - La période post-élections de 2026 sera un temps majeur dans l'élaboration du SCoT pour préparer les nouvelles équipes - énorme enjeu d'appropriation pour les futurs élus
 - **Avec la population**, l'enjeu principal est de bien expliquer ce qu'est le SCoT, son intérêt, à quoi il sert, son lien avec les PLU (règlementation de l'usage des sols et des constructions), car le sujet SCoT n'est pas très accessible. S'il est souhaité des temps de co-construction avec la population, il faut orienter les idées / les travaux, arriver avec différentes propositions / scénarios par exemple.

IV. Table n°4 : Imaginer le cadre de vie idéal de demain

Principaux leviers pour le déploiement de l'UFS sur le territoire :

- Pour le déploiement des offres de mobilité douce :
 - Mission mobilité
 - SNCF
 - Département (aménagement des bords de routes départementales)
 - Office de tourisme (pour le développement et la promotion d'itinéraires de randonnées)
 - Entreprises locales (pour la promotion du covoiturage entre salariés d'une même entreprise)
- Pour la rénovation des logements :
 - Pacte territorial
- Pour l'intégration du sujet santé dans l'ensemble des politiques publiques, le Parc Naturel Régional est vu par certains participants comme un levier.

Principaux obstacles au déploiement de l'UFS sur le territoire :

- Finances

- Entretien des espaces verts
- Patrimoine historique (Site Patrimonial Remarquable)

Sobriété foncière et santé ?

- Prioriser le développement des centres-bourgs :
 - En construisant des résidences seniors proches des aménités
 - En construisant des petits logements (T1, T2), offre manquante sur le territoire
 - En permettant la mixité des fonctions
 - En luttant contre les logements vacants (par le biais d'une taxe) et contre les résidences secondaires et airbnb.
- Assurer la maîtrise foncière par les collectivités :
 - Manque de moyens et d'outils : les communes n'ont pas nécessairement la connaissance des parcelles à vendre et ne peuvent pas réagir à temps ; elles n'ont pas les moyens financiers pour acquérir.
 - L'Etablissement Public Foncier apparaît comme une solution intéressante à la majorité des communes.
- Repenser les constructions pour permettre l'évolution de l'habitat (division du logement en constituant un studio par exemple).

Changement climatique et santé ?

- Une attention particulière à la lutte contre la chaleur :
 - (Re) végétaliser les bourgs : places de villages, cours d'écoles...
 - *Initiative intéressante sur une commune : « llot d'avenir » qui consiste à planter 1 arbre à chaque naissance*
 - *Retour d'expérience négatif de la ville de Louhans suite à la mise en place de jardins partagés qui ont subis des vols après quelques années*
 - Désimperméabiliser les espaces publics, jugés trop « bitumés »
 - Repenser l'architecture, en particulier des équipements publics dont les façades sont souvent vitrées, les rendant invivables en périodes de fortes chaleurs
 - Ramener l'eau dans l'espace urbain en construisant des fontaines et des points d'eau
 - Installer des bancs dans des zones ombragées pour permettre le repos
 - Systématiser la végétalisation des parkings
 - Envisager l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les places

Attractivité, qualité de vie et santé ?

- Un enjeu fort d'amélioration des aménagements favorables à la marche et au vélo :
 - Poursuivre et renforcer le service de transports pour les personnes âgées : existant sur BLI + Terres de Bresse mais les liens entre les EPCI ne sont pas assurés
 - Sécuriser les voies modes doux, en particulier aux abords des départementales pour relier les communes entre elles et au sein des bourgs
 - Envisager l'aménagement de voies partagées piétonnes et cyclistes : cette option permettrait de pallier l'absence de largeur de voirie suffisante pour réaliser un trottoir et une piste cyclable.
 - Réinvestir les anciennes voies ferrées pour les transformer en voies vertes
 - Mobiliser les chemins d'exploitation RFF le long des voies ferrées pour créer des voies vertes
 - Fermer les chemins forestiers aux véhicules et limiter accès aux véhicules sur les chemins cailloutés
- La création de lieux de convivialité :
 - Bons exemples de création de halles sur plusieurs communes, à reproduire.

Autres propositions ?

- Mettre en place des mini-bus électriques pour relier les communes
- Faire de la sensibilisation sur la pollution des véhicules à l'arrêt
- Promouvoir le covoiturage : la pratique était davantage développée il y a quelques années de manière informelle mais s'est perdue avec le temps. Les participants soulignent unanimement l'enjeu de retrouver cette culture du covoiturage et de l'entraide entre voisins et entre collègues.

Les priorités en matière d'UFS sur le territoire

- Re-végétalisation
 - Avec qui ? Financeurs via appels à projets (ADEME, Ministère...)
- Habitat et rénovation, en particulier la réhabilitation de l'habitat social et la rénovation de l'ancien dans les bourgs.
 - Avec qui ? Bailleurs sociaux (pas moteurs sur ces sujets pour le moment)

SUITES DE LA MISSION

- Mise à jour du diagnostic du SCoT et élaboration du diagnostic PCAET durant l'été
- Restitution du diagnostic Air Energie Climat en septembre
- Prochaines réunions à la rentrée sur les enjeux territoriaux (dates non fixées).